



© Corinne Mure-Ravaud

Cyclamen dans les sous-bois du Sermenaz



© Corinne Mure-Ravaud

Etang du parc de Miribel Jonage

HISTOIRE, TECHNIQUES

LE CHEMIN DE HALAGE

Le halage est un mode de traction terrestre des bateaux fluviaux qui consiste à faire avancer le long d'une rivière, d'un canal ou d'un fleuve des embarcations au moyen d'une corde tirée par un engin à moteur, et jadis à la force des bras ou par des chevaux.

Cette méthode était très courante avant l'invention des moteurs adaptés au bateaux car l'usage des voiles n'était pas toujours possible (vents défavorables, présence de ponts...). Elle rappelle que les fleuves et rivières ont joué un rôle très important dans la vie économique et sociale du pays alors que les routes en étaient parfois qu'à un stade rudimentaire.

C'est au Moyen-Âge que cette pratique s'est développée, en particulier sur le Rhône à cause des vents défavorables pour les bateaux « remontants ».

Le halage mobilisait plusieurs milieux d'hommes et les rives parfois mouvantes du fleuve rendaient la manœuvre difficile.

La remontée complète du Rhône jusqu'à Lyon prenait plus d'un mois à un rythme quotidien de 6 à 11 km.

Sur les bords du Rhône, le halage des

bateaux s'est fait uniquement par traction humaine jusqu'au dernier quart du XV^{ème} siècle puis a été remplacée par la traction animale, notamment les chevaux. Ceux-ci étaient attelés par deux, quatre ou plus selon la charge à déplacer qui pouvait rapidement dépasser la centaine de tonnes.

Cette technique est tombée en désuétude avec le développement de la propulsion motorisée.

Aujourd'hui, les chemins de halage sont réaménagés pour les piétons et cyclistes avec la création de voies vertes comme le projet de ViaRhona, reliant Genève (Suisse) à Port-Saint-Louis-du-Rhône (13).



© Corinne Mure-Ravaud

Vue sur le Rhône depuis le chemin de halage



GRAND LYON
la métropole



Du parc de Sermenaz au Grand Large

PR®

De parcs en jardins

4 H 15

16,8 km

Cet itinéraire vous conduira sur le chemin de halage qui longe le Rhône, en contrebas de Rillieux-la-Pape, pour rejoindre Décines en passant par le grand parc de Miribel Jonage.

SITUATION

Rillieux-la-Pape, à 10km du centre de Lyon
Accès en bus C2 ou C5 (Arrêt Rillieux Semailles) depuis Gare Part-Dieu ou Bellecour

PARKING

Chemin de la Teyssonnière et avenue de l'Europe à Rillieux-la-Pape



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Espace naturel de Sermenaz
- Le chemin de halage
- L'Iloz du Grand parc de Miribel Jonage
- L'anneau bleu



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Musée des Confluences et sa collection Sciences et Techniques
86 quai Perrache, 69 002 Lyon
www.museedesconfluences.fr



Code de balisage PR®

FFRandonnée

— Bonne direction

↔ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

© marques déposées



- L'Atol Grand Parc de Miribel Jonage : www.grand-parc.fr, 04.37.26.85.10.
- L'Iloz Grand Parc de Miribel Jonage : www.grand-parc.fr, 04.37.26.85.10.



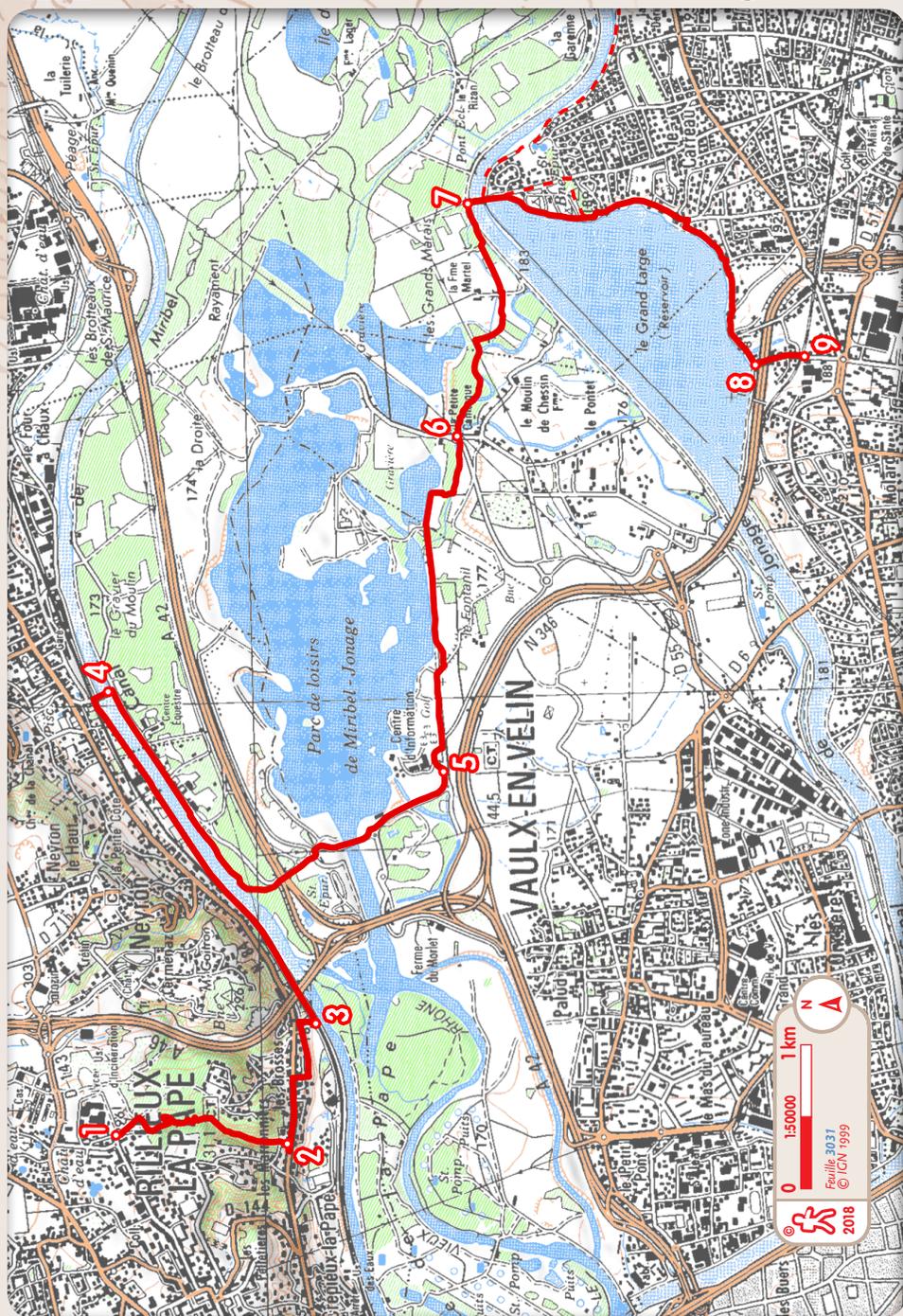
Comité

- Comité de la randonnée pédestre du Rhône et Métropole de Lyon : 04 72 75 09 02, rhone@ffrandonnee.fr, rhone.ffrandonnee.fr.



© Corinne Mure-Ravaud

Bateaux sur le Grand Large



1 Prendre le Chemin de la Teyssonnière en légère pente. Très vite pénétrer à gauche dans le parc de la diversité Sermenaz. Au 2ème jalon tourner à droite vers Les Balcons. A la croisée des sentiers, tourner à gauche puis immédiatement à droite, puis encore à droite en directions des Marronniers. Rester sur le sentier principal. Continuer à descendre sur la route jusqu'à la départementale.

2 Tourner à gauche pour pouvoir traverser la D848 et poursuivre à gauche jusqu'au feu tricolore. Tourner à droite Chemin du Rhône jusqu'au bout. Tourner à gauche et longer des jardins jusqu'à la route. Continuer tout droit puis tourner à droite. Peu après la sortie du virage, emprunter à gauche les escaliers pour passer sous les voies de chemin de fer et rejoindre le chemin de halage.

3 Poursuivre à droite en suivant les voies un long moment (Escaliers peu visibles).

⚠ > Cheminement le long de la voie ferrée non protégée par un grillage

Passer plusieurs chicanes. Quitter Neyron et entrer dans Miribel. Au rond-point prendre à gauche et traverser la passerelle qui enjambe le Rhône.

4 Traverser la route et tourner à droite, cheminer sur la piste cyclable. Au bout d'un kilomètre traverser et continuer en longeant le Rhône sur le chemin de l'île. Partir en direction d'Accueil Grand Parc. Bifurquer légèrement à gauche au bout de 500m. Passer sous l'A42 et continuer tout droit sur le chemin du Gué. Traverser au rond-point et poursuivre à droite. Passer le Gué et continuer toujours en direction de l'Accueil Grand Parc.

5 Poursuivre sur ce chemin jusqu'à une esplanade. Longer un premier lac, puis un second, le sentier bifurque à 90° à droite, et à la croisée des chemins continuer tout droit. Pénétrer dans le sous-bois et tourner à la première intersection à gauche. Traverser deux routes en continuant tout droit.

6 Après être passé à côté d'arbres couchés à côté et en travers du sentier tourner à droite sur un plus petit sentier qui serpente jusqu'à une route. Tourner à droite, puis continuer à l'intersection en face. Continuer en direction de l'Iloz livraison, puis sur le sentier qui se poursuit tout droit. Il serpente, continue à gauche puis à droite jusqu'à une route.

7 Tourner à droite pour emprunter la passerelle traversant le canal de Jonage. Poursuivre tout droit puis légèrement à gauche. Longer un long moment le bassin du Grand Large en passant plusieurs écoles de voile. Au poteau « Joyeux », suivre la direction de Décines-Charpieu. Au niveau de l'Anneau Bleu, passer la barrière et continuer en direction de la passerelle de Décines. Poursuivre tout droit en longeant le bassin, puis légèrement à droite. Au poteau « Centre de voile », suivre la direction de Décines Gare.

8 Au parking tourner à gauche rue Francisco Ferrer, passer au-dessus de la rocade Est et continuer jusqu'au poteau « Décines Gare » et l'arrêt « Décines Grand Large » du tram T3. **9**